



RAPPORT MORAL

2018

Assemblée Générale du Crajep Nouvelle-Aquitaine 20 juin 2019 - Bordeaux

Ami(e)s, Camarades,

Nous voici réunis pour faire le point de façon formelle sur ce que l'on pourrait nommer comme la première «véritable» année de fonctionnement du Crajep Nouvelle-Aquitaine.

Je souhaite remercier, comme d'habitude mais en ayant conscience de l'importance de ces remerciements, toutes celles et ceux qui ont participé à nos instances : Conseils d'administration, Bureaux, Commissions thématiques, séminaire, représentations... Un merci tout particulier aux chargé(e)s de mission de notre collectif : Linda puis Félix et Liza, sans lequel(le)s nous ne pourrions témoigner de nos actions, nos engagements et notre travail de l'année.

Je souhaite aussi remercier nos partenaires. Cette présence est pour nous le signe d'une capacité à travailler ensemble, au delà d'une dimension conventionnelle et financière, pour porter des projets d'accompagnement ou d'action où chacun y trouve son compte et porte des intérêts supérieurs, collectifs et souvent co-construits.

Cette Assemblée générale a un ton particulier puisque c'est celle du renouvellement de notre conseil d'administration. Nous aborderons cet enjeu dans l'après-midi. Cette assemblée générale fera le point sur les grands dossiers thématiques que porte notre collectif, notre plateforme : le numérique, la jeunesse, l'éduc pop.... mais aussi l'ensemble des espaces que nous avons investis durant l'année passée.

Ces espaces sont pour nous non seulement le signe de notre vitalité mais aussi signe de notre reconnaissance vis-à-vis de nos partenaires et de nos associations membres. Ces espaces où nous sommes présents, où nous portons la parole de notre collectif sont nécessaires car ils conditionnent notre « utilité sociale » diraient certains. Pour moi, ils deviennent le signe tangible de la mise en actes de nos positions politiques au travers d'actions.

Je souhaite aussi témoigner qu'une fois de plus nous avons reçu beaucoup d'invitations. Il nous semble qu'il est toujours intéressant d'être « invité » pour parler de jeunesse, d'éducation populaire, de réseau et de collectifs. Notre expérience commune s'inscrit non seulement dans un discours mais aussi dans des actes souvent co-construits. C'est ce qui nous semble important et ce qui compte aujourd'hui.

L'année dernière j'avais évoqué les grandes « postures » de notre réseau : représenter, faire preuve d'humilité, construire des relations fluides et participatives avec le Crajep, construire collectivement des positions, des avis. Je rappelle que pour nous il n'y a pas de petits ou de grands engagements... ils ont tous leur importance et pour finir tout autant valoriser le #jefaiseducpop que le #jesuiseducpop.

La politique, c'est la transformation sociale, c'est un projet de société humaniste, émancipatrice et progressiste et c'est le projet commun du Crajep plutôt que « c'est notre projet ».



Puisque nous parlons politique, je souhaite aujourd'hui vous rappeler, si vous n'étiez pas au courant que l'attendue « circulaire » quant à la réorganisation des services de l'état vient d'être signée la semaine dernière et nous donne à lire plusieurs éléments importants pour nos associations et nos réseaux :

La lecture de ce document est relativement claire et doit nous conduire à bien mesurer les changements en cours qui vont nous impacter directement et relativement rapidement :

Ca y est, la jeunesse et la vie asso sont transférées à l'Education nationale en particulier les éléments de formation et de certification dans le secteur de l'animation « après allègement de la mission »... ce dernier terme sibyllin nous interroge.... qu'est ce qui va disparaître ? Le recentrage des missions JEP VA sur la mise en place du SNU... qui est décrit comme une « démarche éducative ». A titre très personnel, j'ai hâte de lire le projet pédagogique des ACM SNU en cours aujourd'hui.

Le renforcement des échelles départementales sur JEPVA sous autorité des préfets de départements mais avec un délégué académique à la JEPVA sous autorité du recteur académique, animateur de réseau. Probablement que nous devons rapidement rencontrer ce(tte) futur(e) délégué(e) académique.

Nous avons la quasi certitude que nos acteurs de l'Etat seraient rattachés à l'Educ. Nat. ... mais nous n'avons pas mesuré la place que prendrait les départements dans le dispositif. En effet, quand on parle de « jeunesse » et que la loi « égalité citoyenneté » dans son article 54 donne à lire la question du « chef de filât » à la région sur cette compétence, nous pouvons légitimement nous interroger sur les mécaniques et mécanismes à mettre en œuvre entre le niveau régional et départemental.

Autant il a été évident lors de notre travail de collaboration avec le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine sur le FDVA qu'il y avait une opportunité à réfléchir sur les périmètre départementaux et régionaux autant sur cette dernière question cela peut et doit nous interroger.

Je souhaite que nous puissions rapidement communiquer sur ces changements et porter une parole particulière des associations JEP.

Pour revenir sur nos préoccupations de l'année passée et future.

Nos actions ont été importantes et elle seront présentées dans le rapport d'activité à suivre. Je souhaite toutefois témoigner de la poursuite de notre travail sur l'accompagnement du collectif EducPopNum avec cette année l'organisation des assises qui se sont déroulées début 2019 pour raison de calendrier.

Il est aussi important de dire que l'année 2018 a été l'occasion de travailler sur la démarche de dialogue avec la jeunesse en co-animant avec l'ANACEJ les rendez-vous thématiques de la CTJ, plusieurs associations membres du Crajep y ont contribué.

Il est enfin important de rappeler notre implication et notre collaboration avec le Mouvement associatif sur les questions de FDVA. Je souhaite aussi rappeler que nous avons porté un « formation de bénévoles » à destination de nos adhérents sur les questions liées aux « droits culturels »... formation qui, nous l'avons organisé, se reproduira l'année prochaine avec la collaboration des porteurs de la démarche régionale.

Nous avons portés en 2018 et continuons à le faire dans différentes instances : le CESER avec 2 représentants depuis la réforme et sa mise en œuvre depuis plus d'un an. Le mouvement associatif en NA avec lequel nous avons une communication et collaboration régulière.



Nous adhérons à la CRESS mais nous n'avons pas les forces pour participer au CA, nous sommes par contre invités aux différents « groupes sur la jeunesse ». Nous sommes membres du CA du CRIJ NA et Stéphane SELLES de l'UFCV nous y représente ; cette collaboration a permis aussi au CRIJ de devenir adhérent au Crajep en 2019.

Nous avons donc convenu d'un dialogue tripartite entre Etat, Région et Crajep depuis plus d'un an et nous conduisons un rendez-vous régulier pour faire le point sur les différents chantiers que nous portons et souhaitons porter ensemble dans un esprit de co-construction.

2018 nous a aussi vu intervenir au sein de l'AG des éclés unionistes à Bordeaux et être invités lors de leur congrès organisé en Nouvelle-aquitaine. Être présents au colloque organisé par les MJC à Angoulême sur les questions de radicalisation. Participer à la « nuit scout » sur le campus de Poitiers lors du « mois d'accueil des étudiants ». Intervenir lors du congrès du Sep-UNSA au nom du Cnajep. Être présents au congrès de l'ANACEJ à Paris. Intervenir avec le CNAJEP et les services de l'Etat en Région sur le processus de dialogue structuré en région lors de la formation des CEPJ au Creps de Boivre...

Après ces éléments d'activité rapidement brossés, je souhaite aussi parler d'aujourd'hui et peut-être de demain.

- Nous continuons nos projets sur le dialogue structuré et l'enquête menée fin 2018 sur les « espaces de paroles des jeunes » prend corps dans différentes présentations faites et à venir.
- Un chantier débuté en 2018 et qui s'est concrétisé en 2019 est un travail sur des questions de recherche. Une rencontre en 2018 avec un jeune souhaitant être accompagné pour une thèse, un travail du bureau et du CA sur la faisabilité, le budget. Une adaptation du projet de thèse à un projet plus global centré sur les questions de recherche et hop, notre dossier d'accompagnement est accepté par l'ANRT. Nous portons donc en projet pour l'année, la construction d'un « observatoire » des questions JEP en NA avec comme personnel affecté à l'action Hugo, en cours de thèse.
- Les aventures du numérique qui se cristallisent dans les départements de Nouvelle-aquitaine : de bribes de collectifs naissent des collaborations et des projets de rendez-vous avant la fin de l'année.

Bien sûr ces débuts d'aventures seront portées par le nouveau Conseil d'administration élu dans l'après midi.

Avant de finir ce rapport je souhaite remercier ceux qui ont décidé de « passer la main » de leur représentation à d'autres :

Georges Bray, de l'URECSO qui laisse son mandat à un duo que nous connaissons bien : Romain Argentieri et Caroline Carrère qui a participé aux travaux de la CTJ et de l'étude parole des jeunes. Je sais qu'il n'est pas loin et que nous nous recroiserons dans d'autres occasions autour d'Angoulême.

Thérèse Guilloteau qui laisse sa place à Nadine Bewende pour AFS vivre sans frontières, merci à toi pour ton engagement non seulement au sein du Crajep NA mais aussi, il n'y a pas si longtemps que cela au sein du Crajep Poitou-Charentes et au sein du groupe de préfiguration de notre aventure d'aujourd'hui.

Et pour finir Michel Cassé, des Francas qui, comme Thérèse était engagé dans la préfiguration, qui assumait la fonction de trésorier et qui fût le dernier Président du Crajep Aquitaine. Michel est aussi la personne qui « au quotidien » accompagne encore pour quelques jours les salariés du Crajep en poste à Bordeaux.



Je souhaite aussi exprimer le regret que nos camarades du MRJC n'aient pu poursuivre leurs engagements au sein du CA. Leur place d'association de jeunesse était pour nous importante.

Pour finir, je souhaite réaffirmer, comme a pu le faire le CESE dans son rapport sur l'éducation populaire voté il y a quelques semaines : « l'éducation populaire, une exigence du 21e siècle ». Oui, nous avons la prétention d'être un collectif qui porte des valeurs modernes même si elles s'inscrivent dans l'Histoire. L'éducation populaire n'est pas neuve mais ses idées le sont. A nous de faire que cet arbre dont les racines s'inscrivent dans la fin du 19e siècle puissent donner des fruits toujours aussi sucrés. Je vous remercie.

Dominique Niorthe
Représentant des Cemea NA
Président du Crajep NA

